

# PRÉSENTATION DE LA FONDATION HERMANN ELSNER. AU RC FRIBOURG-SARINE

Fribourg, le 19 septembre 2012

---

La Fondation Hermann Elsner a vu le jour le 4 juin 1981 à la suite des manifestations du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Rotary International. Sa création est l'aboutissement d'une réflexion menée par les présidents 1979-1980 des RC de Bulle, Fribourg, Fribourg-Sarine (représenté par le rot Raphaël Barras), Morat et Payerne<sup>i</sup>. Dotée<sup>ii</sup> directement par les Clubs et par certains "mécènes" rotariens, cette Fondation a été dédiée à Hermann Elsner en mémoire de son action tant civile que rotarienne<sup>iii</sup>.

Dès son origine, la Fondation a pour but de "*promouvoir des actions en faveur des jeunes, en particulier là où les institutions officielles ou les pouvoirs publics ne peuvent pas intervenir*" (acte de Fondation, 1981, art 2). Elle le fait annuellement en attribuant un Prix qui "*(...) a pour but d'encourager un jeune homme, une jeune fille ou un groupe de jeunes gens en les aidant à réaliser un objectif précis, quel qu'en soit le domaine, ou à parfaire leur formation. Le prix peut également être attribué à une organisation œuvrant en faveur des jeunes*" (Règlement 2009, art 1<sup>er</sup> a). Enfin, "*les bénéficiaires ne doivent pas avoir terminé leur formation ou être âgés de 28 ans au plus. Ils doivent résider sur le territoire de l'un des Clubs Rotary soutenant régulièrement la fondation sur le plan financier*" (Ibidem, art 1<sup>er</sup> b)<sup>iv</sup> et "*le prix ne peut être attribué à un enfant de Rotarien*" (Ibidem, art 1<sup>er</sup> c).

Aujourd'hui, tous les RC fribourgeois (plus le RC Payerne, bien sûr) font partie de la Fondation et la soutiennent. Comme par le passé, ils délèguent deux membres, nommés pour cinq ans et rééligibles jusqu'à leur 65<sup>ème</sup> anniversaire<sup>v</sup>. Neuf font partie du Conseil de la Fondation et neuf sont membres du Jury uniquement (le quorum maximal lors de l'attribution du Prix est donc de dix-huit personnes).

La Fondation a distribué, entre 1981 et 2011, 31 Prix (un double Prix en 1988). Si environ 35% de ces Prix ont été décernés à des musiciens (env. 50% si l'on inclut les groupes), ~25% l'ont été à des gens du spectacle au sens large et ~25% à des jeunes provenant du social (~9%), de l'artisanat (~6%), du sport (~6%) et de la formation (1 sujet, ~3%). Parmi ces jeunes, plusieurs ont connu de grands succès nationaux comme internationaux.<sup>vi</sup>

Aujourd'hui, la Fondation qui a optimisé son organisation, s'est dotée de nouveaux statuts (2008), s'est pourvue d'un nouveau règlement (2009) et a arrêté de nouvelles modalités de choix (mise au point de critères, large délibération, centration sur le mérite, neutralité des Clubs, type de vote selon le contexte sur entente préalable, etc.) fonctionne à la satisfaction de tous et se réjouit de remettre, le lundi 15 octobre à Bulle, le Prix 2012 à Mademoiselle Mawoussi Mauron (chant)<sup>vii</sup>.

---

<sup>i</sup> Le **RC Gstaadt-Saanenland**, partie prenante au départ, s'est finalement retiré en arguant le besoin de concentrer ses actions dans son territoire bernois.

<sup>ii</sup> Le **capital initial**, fixé à Fr. 50'000.- a été régulièrement augmenté tant par le rendement de son placement que par les cotisations versées par les Clubs membres. Aujourd'hui, la fortune se monte à environ 350'000.-- et comme les rendements sont relativement faibles (6'500.- environ), les 10'000.- frs du prix sont assurés par les cotisations des 9 Clubs membres. À signaler que notre Club de Fribourg-Sarine est l'un des meilleurs "payeurs" (je n'ose dire "souteneurs") en raison de son système de cotisation obligatoire. La Fondation est gérée de façon entièrement bénévole.

<sup>iii</sup> **Hermann Elsner**, alors directeur des Condensateurs S.A, s'est beaucoup investi socialement. Il a notamment beaucoup œuvré pour la création des maisons de jeunes et des animations de quartier à Fribourg. Ancien président du RC Fribourg et Gouverneur 1978-1979 du 199ème District du Rotary International, il est décédé quelques semaines avant de commencer son gouvernement.

<sup>iv</sup> La seule **différence avec le règlement de 1985** est l'inclusion de la "formation" dans le projet. Ainsi, un(e) candidat(e) peut aujourd'hui présenter un projet concernant sa formation pour autant que celle-ci ne soit pas terminée (exclusion des professionnels, cf Règlement 2009, art. 1<sup>er</sup> b). L'âge maximal est, quant à lui, passé de 25 ans (1985) à 26 ans (2000) puis à 28 ans (2008).

<sup>v</sup> Aux premiers **délégués** de notre Club (Raphaël Barras et Werner Ruegg, membres fondateurs), ont succédé le soussigné, président depuis 2007 et Jean-Yves Perrin. Ce dernier a été remplacé, il y a deux ans, par Stéphane Schibler. Il faut avouer que la limite d'âge n'a pas vraiment été respectée. Elle devra l'être prochainement, en 2014, moment où tous les "anciens" devront passer le témoin à des forces vives. Le statut "d'ancien président" n'est également plus pris en compte aujourd'hui.

<sup>vi</sup> Pour ne citer que les **lauréats proposés par notre Club** : Philippe Mottet (Guitare. Luthier); Philippe Stegmann (ingénierie); Marie-Chappuis (chant), Gilles Bersier (chant), Jean-Jacques Goumaz (hautbois) et autre Valentin Mauron (tuba).

En général, l'appel aux candidatures se fait en janvier/février. Le Prix est attribué en mai et remis en automne. L'organisation de la cérémonie incombe au Club qui a présenté le lauréat.

<sup>vii</sup> **L'invitation officielle** nous parviendra sous peu de la part du RC Bulle et il serait bien que la délégation de notre Club soit forte, comme à l'accoutumé. Rendez-vous donc le 15 octobre 2012 à Bulle.

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘